



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### *Crise forestière sur la Côte-Nord* **Insatisfaction face aux solutions proposées**

**Baie-Comeau, le 18 juin 2015.** – Les élus de la Côte-Nord signifient leur insatisfaction face aux mesures proposées par le gouvernement du Québec, soit la création d'une cellule d'intervention forestière qui favoriserait le développement de l'industrie forestière et évaluerait le coût de la fibre et des approvisionnements.

Selon madame Micheline Anctil, présidente de l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord, « Nous maintenons nos demandes initiales qui semblent ne pas être prises en considération, soit le retrait des redevances minimum et du prix plancher, mais aussi de prendre en considération la spécificité de la Côte-Nord dans la fixation des redevances ». Elle ajoute, « Ce sont les mêmes doléances qui sont faites depuis le début, mais qui ne se traduisent pas dans les réponses du gouvernement ».

« Ce n'est pas seulement une usine, mais c'est toute la région qui est prise en otage et cette situation est intolérable », souligne monsieur Claude Martel, président du comité. Une rencontre est prévue aujourd'hui même entre le premier ministre, monsieur Philippe Couillard, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, et le président de Produits forestiers Résolu, monsieur Richard Garneau, aujourd'hui même. Le comité fonde beaucoup d'espoir sur cette rencontre afin qu'elle empêche l'arrêt des opérations lundi prochain.

La proposition gouvernementale ne règle en rien la crise forestière sur la Côte-Nord et l'industrie forestière maintient sa décision de cesser les opérations forestières. « Il faut comprendre que des travailleurs forestiers vont perdre leur emploi à partir de demain. Ces familles sont inquiètes et dans l'incertitude, c'est épouvantable de maintenir ces gens dans de telles circonstances. Le gouvernement du Québec doit prendre les moyens pour soutenir ces familles », a signalé monsieur Dugas, représentant des travailleurs du syndicat Unifor.

Également, il est important de souligner que les entrepreneurs forestiers qui devront cesser leurs opérations ne seront pas en mesure de rencontrer leurs obligations financières, comme mentionné le mardi 16 juin dernier. « L'incertitude sur la Côte-Nord est insoutenable et nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre. Le gouvernement du Québec doit entendre notre cri du cœur. Il s'agit d'un cri de détresse, je ne peux pas croire que le premier ministre va demeurer insensible à ces signaux qui parlent d'eux-mêmes », a conclu madame Ancil.

**Source :** **Sarah Gaudreault**, Communications  
Comité de la crise forestière  
418 295-2593, poste 225  
[sgaudreault@idmanic.ca](mailto:sgaudreault@idmanic.ca)